Poitiers, le 8 MARS 1933 193 et cher Collègue

UNIVERSITÉ ' POITIERS

Cabinet du Recteur

Monsieur le Recteur

La Commémoration, trop longtemps retardée du demi-millénaire de la fondation de l'Université de Poitiers, est fixée au jeudi le juin prochain.

Bien que les conditions économiques actuelles ne permettent pas de donner à cette cérémonie l'ampleur que nous comptions, nous n'en recevrons pas moins avec toute notre reconnaissante cordialité les hôtes qui voudront bien nous honorer de leur présence.

Nous serions particulièrement heureux.

Monsieur le Recteur et cher Collègue,

qu'il vous fût possible d'accepter personnellement l'invitation qu'au nom du Conseil j'ai aujourd'hui l'honneur de vous adresser et nous espérons que votre Université, aux professeurs de laquelle je vous serais obligé de transmettre notre désir, nous fera l'amitié de s'y faire représenter.

Je vous prie de croire,

Monsieur le Recteur et cher Collègue,

aux sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre l'arriveau

N.B. - Tous renseignements utiles vous seront envoyés dès que nous connaîtrons votre acceptation ainsi que les noms et l'adresse de MM. les Délégués.

à Monsieur le Recteur de l'Université de Mac Gill, a Monsteal